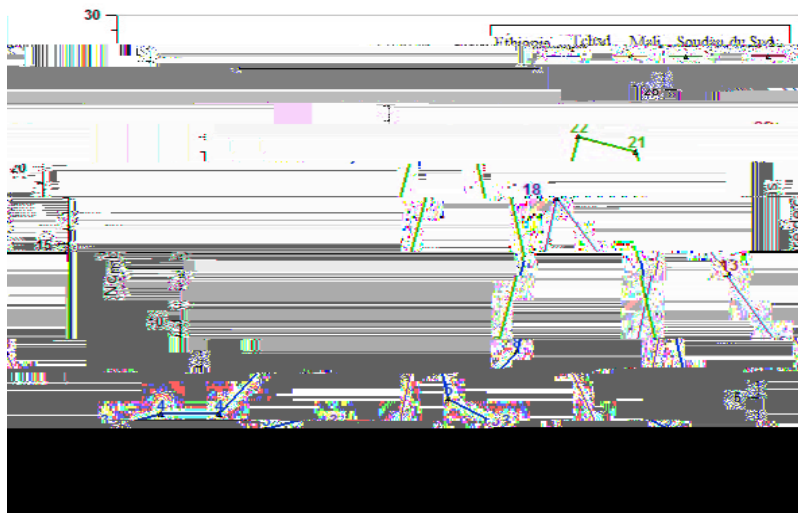


ème réunion internationale des responsables du Programme d'éradication de la dracunculose (PED) a eu lieu au Grand hôtel à Bamako au Mali du 18 au 20 février. Les Ministres de la santé et de l'hydraulique du Mali ont présidé lors de la séance d'ouverture à laquelle assistaient également les directeurs des programmes d'éradication de la dracunculose des quatre pays où la maladie reste encore endémique et de plusieurs autres pays où auparavant elle avait été endémique ou alors ne l'avait jamais été, le représentant de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et le représentant à l'UNICEF du Mali, le président directeur général du Centre Carter et deux membres de la Commission internationale pour la certification de l'éradication de la dracunculose ainsi que d'autres représentants du PED du Mali, de l'OMS et du Centre Carter. La réunion internationale a été précédée le 16 et 17 février par la première revue annuelle, et ce depuis plusieurs années, du programme d'éradication de la dracunculose du Mali.

Cas mentionnés de dracunculose : Soudan du Sud, Mali, Tchad et Éthiopie par mois en 2014



Les derniers rapports officiels des pays endémiques pour 2014 ont confirmé 70 cas de dracunculose (67% confinés) dans le Soudan du Sud, 40 cas (88% confinés) au Mali, 13 cas (62% confinés) au Tchad, et 3 cas en Éthiopie (67% confinés). Le Soudan n'a rapporté aucun cas en 2014 contre 3 cas en 2013 (Tableau 1 et Figure 2). Dans l'ensemble, les rapports indiquent que 13% en moins de vers viennent des humains en 2014 comparés à 2013 (172 contre 197), 15% en moins de cas de dracunculose (126 contre 148) et 57% en moins de villages avec des cas autochtones (30 contre 69).

Tableau 1

	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	TOTAL*	
SOUDAN du SUD	0/0	0/0	3/3	3/4	3/4	6/8	13/22	14/21	4/5	1/3	0/0	0/0	47/70	67
TCHAD	1/1	1/1	1/1	1/1	0/1	0/1	1/3	0/1	1/1	0/0	1/1	1/1	8/13	62
MALI <sup>§</sup>	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	1/1	14/18	12/13	8/8	0/0	35/40	88
ÉTHIOPIE	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	2/2	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/1	2/3	67
TOTAL*	1/1	1/1	4/4	4/5	3/5	8/11	14/25	15/23	19/24	13/16	9/9	1/2		

Le Tableau 2 présente les 43 villages au Tchad qui ont rapporté 57 cas entre 2010 et 2014. Sont surlignés en jaune les villages qui ont notifié des cas de ver de guinée durant des années consécutives. 13 de ces villages ont aussi notifié 26 chiens infectés par le ver de guinée durant cette même période. Cependant, 72 villages supplémentaires, sans aucun cas humain, ont aussi notifié des infections par les chiens. Dans l'ensemble, il y a eu 194 chiens infectés par le ver de guinée entre 2012 et 2014 sur un total de 85 villages.

Tableau 2



